

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE HAMOIR

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural
du 29 février 2012
(hall omnisports – HAMOIR)**

Présents : Mesdames et Messieurs Catherine Allard, Oscar Dalem, Angèle Distrée, Michel Flamaxhe, Michel Hamtiaux, Marie-Noëlle Minguet, Consuelo Montejo, Rémi Nuyts, Serge Nuyts, Julie Ong, Jean-Marie Peters, Michel Piret, Jean-Luc Piroton, Steven Van Erps, Nicole Widart.

Monsieur Patrick Lecerf, Président de la Commission,
Madame Marie-Françoise Gilis, Agent de développement (GREOA).

Excusés : Monsieur Raymond Momin.

La réunion débute à 20h00.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 novembre 2011

Le PV est approuvé sans remarques.

2. Compte-rendu du passage en CRAT

Monsieur Lecerf indique que la présentation du PCDR devant la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) s'est bien déroulée. Le diagnostic de la Commune a été présenté au travers des différents objectifs de développement. Il n'a pas été possible de présenter l'ensemble des projets ; ceux qui ont été mis en avant sont le RAVeL, la Maison des associations, le Conseil communal des jeunes, les zones d'activités économiques, la zone de loisirs à proximité du hall omnisports et l'aménagement du « Quartier Nord » à Hamoir.

Les membres de la CRAT ont apprécié les projets économiques. Ils ont également apprécié le projet de Maison des associations qu'ils ont suggéré de rebaptiser « Maison rurale ». Cependant, au vu du coût important, ils ont recommandé que la Commune examine les possibilités de cofinancement avec la Communauté française notamment. Monsieur Lecerf rappelle qu'il est envisageable de réaliser le projet en plusieurs phases.

L'avis officiel de la CRAT n'a pas encore été transmis à la Commune mais les échos reçus sont positifs. Il semble que la CRAT va recommander l'approbation pour une durée de 10 ans.

3. Synthèse du PCDR

Monsieur Lecerf indique qu'il a demandé au GREOA de préparer une synthèse du PCDR afin d'informer la population. Cette présentation est une suite logique du passage en CRAT.

Les agents de développement ont préparé une brochure de synthèse du PCDR qui sera insérée dans le Bulletin communal de mars 2012. Celle-ci a été envoyée par mail aux membres de la CLDR une semaine avant la réunion.

Il est demandé de modifier la carte de Hamoir en remplaçant « Comblain-Fairon » par « Fairon ». Pour équilibrer le nombre de photos des différents villages, il est suggéré de remplacer une photo de Fairon par une photo de Filot (Maison Seny qui est en restauration). Dans la partie qui présente les différents projets, il est demandé qu'on ajoute le nom du village dans certains titres de fiches pour que les personnes qui n'ont pas suivi l'ensemble du processus localisent plus facilement les différents projets.

La version mise à jour de la synthèse, distribuée dans le Bulletin communal, sera également téléchargeable sur le site www.pcdr.be.

Monsieur Lecerf demande aux membres de la CLDR s'ils estiment nécessaires d'organiser une réunion de présentation du PCDR à la population en plus de la synthèse qui sera distribuée dans toutes les boîtes. Les membres pensent qu'une telle réunion ne rassemblera pas beaucoup de personnes. Il est donc décidé de ne pas en organiser une pour l'instant.

4. Projet d'auto-stop de proximité « Covoit'Stop »

Monsieur Lecerf présente le projet d'auto-stop de proximité « Covoit'Stop » aux membres de la CLDR.

Le projet COVOIT'STOP a pour objectif de favoriser l'auto-stop de proximité, en complément des transports en commun. Cet auto-stop est organisé et sécurisé par le biais d'une inscription préalable des utilisateurs (automobilistes et auto-stoppeurs) et par un système adapté aux moins de 18 ans (envoi de SMS). Le projet se calque sur le système mis en place par l'asbl VAP (www.vap-vap.be) dans une vingtaine de communes, principalement en Brabant wallon et en Région bruxelloise.

Le projet a démarré dans la commune de Sprimont en septembre 2011, sur initiative du Conseil communal des jeunes. Celle-ci a été désignée « commune pilote » en région rurale par le Cabinet du Ministre de la Mobilité. Les communes d'Aywaille, de Chaudfontaine, de Comblain-au-Pont, d'Esneux et de Stoumont lanceront le projet en mai 2012. Les communes d'Anthisnes, de Clavier, de Ferrières, d'Hamoir, de Marchin, de Nandrin, de Tinlot et de Trooz débiteront à l'automne 2012 ou au printemps 2013. Le GREOA se charge de la coordination du projet entre les différentes communes.

Les membres de la CLDR se demandent si le projet fonctionne réellement à Sprimont. En effet, ce n'est pas parce qu'il y a beaucoup d'inscrits que de l'auto-stop est pratiqué. L'agent de développement indique qu'il semble que certains arrêts fonctionnent bien et que d'autres sont moins fréquentés. Il est important de bien réfléchir à l'implantation des panneaux.

A Hamoir, la localisation des panneaux sera privilégiée sur les « grands axes » de communication : sur la nationale entre Hamoir et Filot et sur la nationale reliant Comblain-la-Tour – Fairon – Hamoir. Il semble qu'une dizaine de panneaux soient suffisants pour l'entité.

5. Divers

Sur demande de trois citoyens de Ferrières, membres de la CLDR de Ferrières, Monsieur Hamtiaux apporte une information sur le projet d'éolienne citoyenne à Ferrières et distribue un document. Electrabel envisage d'implanter quatre éoliennes à proximité de My (Ferrières). L'étude d'incidence est en cours. Des citoyens de Ferrières ont créé une coopérative en vue d'acquérir une de ces éoliennes. Cette coopérative est ouverte à tous les citoyens qui le souhaitent. Actuellement, ce groupement de citoyens ferrusiens souhaite informer les citoyens des communes voisines qui pourraient être intéressés par le projet.

Plusieurs membres de la CLDR recommandent la lecture de la brochure « Eolien : rumeurs et réalités » éditée par la Région wallonne (ndlr : cette brochure est téléchargeable sur le site <http://energie.wallonie.be>).

Les membres de la CLDR sont intéressés par une information sur la coopérative de Ferrières. En outre, ce projet est en lien avec la fiche 3.3 relative aux énergies renouvelables. Monsieur Lecerf demande à Monsieur Hamtiaux de leur proposer d'organiser une soirée d'information au cours de la troisième semaine d'avril 2012.

Fin de la séance à 20h50. Le Bourgmestre invite les membres de la CLDR à prendre le verre de l'amitié.